

## Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05 Tél.: 01.53.73.74.40 - Fax: 01.53.73.74.44 - mail: contact@fnogec.org

## Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC

**Pour information :** 

aux permanents d'UDOGEC/UROGEC aux directeurs diocésains aux membres du conseil d'administration

## Note d'information n°2013-28

Paris, le 20 septembre 2013

Objet : Classifications Agirc / guide questions-réponses

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'indiquions dans les notes d'information n°2013-22 et 2013-26, un accord relatif à l'affiliation au régime de retraite et de prévoyance des cadres et assimilés a été signé le 2 juillet 2013, à l'unanimité des organisations syndicales et du collège employeur.

Les institutions de retraite feront parvenir à leurs adhérents un dossier spécifique au mois d'octobre 2013.

Le document technique accompagnant cette note d'information a pour vocation de vous rappeler les conséquences essentielles de l'accord en matière d'affiliation (retraite, prévoyance) et droit du travail.

Certaines situations marginales pourraient entraîner une régularisation de cotisations. Le document annexé vous les présente. N'hésitez pas à contacter Alexandre Chrétien <u>a-chretien@fnogec.org</u> et Jean-René Le Meur <u>ir-lemeur@fnogec.org</u> pour tout accompagnement pratique.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Jean-Marie Lelièvre,

Secrétaire général FNOGEC